



Assemblée Générale du 20 juin 2019
Rapport Moral
Michel Le Gall, Président de BAP

Monsieur le Sénateur, Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental, Madame l'Adjointe au Président de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées, Monsieur le Conseiller régional, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Messieurs les Maires, Monsieur le Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI), Chères et chers membres de notre Association,

Je déclare ouverte notre A.G. qui aura sa forme habituelle et un invité d'honneur en la personne de Monsieur Philippe Duron, Président du COI, dont l'expérience en matière d'infrastructures et de moyens de transport, en un mot de « mobilités », est considérable. J'y reviendrai et précise que c'est grâce au Sénateur Max Brisson, qui malheureusement n'a pu se joindre à nous, et à Michel Sanfaute qui travaille avec lui et qui le représente, que nous avons la grande chance d'accueillir M. Duron parmi nous ce soir. Qu'ils en soient remerciés.

Le rapport moral maintenant.

Je rappellerai tout d'abord la mission de BAP, depuis sa création en 2000 :

« Désenclaver le Béarn par tous moyens (route, fer, air, numérique) pour assurer le maintien de son activité et accroître son attractivité au profit de son économie, de l'emploi et du tourisme».

Pourquoi cette mission, sinon aussi pour échanger plus et mieux avec nos voisins, avec la Bigorre à l'Est et l'Aragon au Sud tout particulièrement ? Mais pas exclusivement : le Bassin de l'Adour va du Col d'Aspin au Boucau.

L'événement qui a marqué fortement cette année a été l'adhésion des Associations et Collectivités composant le Collectif de la RN 134 à notre Association. C'est ainsi que nous avons accueilli 5 Associations, 4 de riverains de la RN 134 (à Oloron, Gurmençon, Asasp-Arros et Cette-Eygun), une Association de victimes de la RN 134 (50 morts en 20 ans) et 5 Maires.

J'ai plaisir à saluer les Maires et Présidents de ces Associations, présents ce soir, avec qui nous travaillons dans le meilleur esprit, malgré les difficultés que nous rencontrons.

Mais nous ne lâcherons pas.

Comment faire prévaloir un intérêt collectif qui, fatalement, peut léser certains intérêts particuliers ?

Comment contribuer à l'édification d'une vision commune de l'avenir de notre territoire ? Comment mener des actions cohérentes par rapport à cette vision ?

Ce sont des dilemmes et des défis auxquels tout groupe humain est confronté.

Nous les abordons collectivement, en nous adressant d'abord aux responsables, et en invitant toutes les parties prenantes à participer, ceci en toute transparence.

J'en donnerai pour exemples les réunions que nous avons eues avant-hier avec M. le Sous-Préfet d'Oloron et hier avec le Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Un autre exemple. Dans le cadre des débats au Parlement sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) notre Association a communiqué un dossier très riche sur la RN 134 aux Elus des Pyrénées-Atlantiques. Résultat, 3 d'entre eux ont déposé des amendements qui n'ont certes pas passé le filtre des Commissions mais qui rappellent l'existence de ce drôle d'objet, route nationale et internationale (axe européen E7), coupée par une voie ferrée sans même un passage à niveau, passant au cœur de 5 communes sans sécurité pour les riverains, où les poids lourds ne peuvent pas se croiser en certains endroits ... J'ai nommé la RN 134/E7 entre Oloron et le tunnel du Somport.

Nous remercions M. le Sénateur Max Brisson, Madame la Députée Florence Lasserre-David et M. le Député David Habib de leur soutien dans le cadre de la Loi LOM. Et nous n'oublions pas le soutien que nous ont manifesté en d'autres circonstances Mesdames les Sénatrices Frédérique Espagnac et Denise Saint-Pé ainsi que MM. les Députés Jean Lassalle et Jean-Paul Mattéi dans les Pyrénées-Atlantiques et Benoît Simian, en Gironde.

Un travail de fond, un travail en équipe, le partage d'informations avec toutes les parties intéressées, telle est notre méthode, en toute indépendance, sans esprit partisan, mais ensemble et pour l'avenir... car nous patinons à force de ressasser le passé.

Depuis qu'elle existe, notre Association n'a pas modifié ses objectifs. On peut relire le Manifeste du 26 mai 2003 pour s'en convaincre. Elle témoigne d'une constance – d'une résilience, comme on dit maintenant – remarquable.